

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M.me Lydia NOITTE
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Gonnevillle-le-Théil, le 26 novembre 2018

Cachet de la mairie



Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

Le Maire,
Luc Dufour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M.me Carole LEPREVOST
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Gonnevillle-le-Théil, le 26 Novembre 2018

Cachet de la mairie



Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

Le Maire,
Luc Dufour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Marie LEBUNETEL
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Gonnevillle-le-Théil, le 26 novembre 2018

Cachet de la mairie



Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

Le Maire,
Luc Dufour